

Les exigences de qualité sont croissantes dans le monde de l'enseignement supérieur et de la recherche et amènent à établir des procédures plus strictes et rigoureuses. Aussi, nous devons améliorer en permanence nos modes de fonctionnement pour continuer à répondre aux attentes et besoins des étudiant-e-s, personnels enseignants et administratifs, intervenant-e-s extérieur-e-s et partenaires, et ce *in fine* pour assurer la meilleure transmission des savoirs et compétences possible vers nos étudiant-e-s et améliorer le bien-être au travail de chacun-e.

Les personnels de l'IAE de Saint-Etienne peuvent être fiers des résultats obtenus jusqu'ici, qu'il s'agisse des taux de réussite aux examens et aux diplômes (notamment en 1<sup>ère</sup> année de licence), de la qualité de l'insertion professionnelle des étudiants, des retours de l'HCERES sur la précédente et l'actuelle vague d'accréditation, et de l'accroissement de la production scientifique des enseignantes-chercheuses et enseignants-chercheurs en gestion tant en termes de quantité que de qualité. Ces résultats satisfaisants s'expliquent par le travail, l'implication de chacun-e et les remises en question et analyses suivies d'actions d'amélioration. Ils se sont soldés en 2022 par l'intégration de l'institut dans le réseau IAE France.

L'intégration dans le réseau implique de nous engager dans une démarche d'amélioration continue de la qualité, afin d'obtenir la certification QUALICERT (certification du réseau). Cette démarche est aussi pour nous l'occasion de repenser l'organisation administrative pour plus d'efficacité, d'harmoniser nos pratiques au sein des départements, de mieux formaliser nos procédures pour faciliter la coordination et les remplacements des personnels. Le fil conducteur de ces changements est être la simplification et la co-construction ; ils doivent être co-construits avec les personnes les plus à même de juger leur pertinence (la personne qui réalise l'activité, mais également celles qui en bénéficient : qu'ils soient collègues de l'IAE ou du reste de l'université, étudiants ou intervenants extérieurs). La mise en œuvre de cette démarche qualité est également l'occasion de déployer une démarche formalisée de responsabilité sociétale et environnementale, partagée et attendue par une grande partie du personnel IAE et des étudiant.e.s et conformément à la stratégie de l'université Jean Monnet.

La démarche qualité nécessite l'implication de chacun pour rendre les changements effectifs ainsi que la constitution d'une équipe pluridisciplinaire chargée de définir des objectifs raisonnables et une méthodologie adaptée à notre organisation actuelle.

Notre politique d'amélioration continue de la qualité s'articule autour des engagements suivants :

- Faciliter, améliorer et valoriser les activités de formation et de recherche
- Augmenter la satisfaction de nos étudiants, stagiaires de la formation continue et intervenants extérieurs
- Améliorer la qualité de vie au travail du personnel de l'IAE
- Renforcer les outils de pilotage de l'IAE
- S'engager dans une démarche de responsabilité sociétale et environnementale

Pour tenir ces engagements, un système de management de la qualité conforme au référentiel QUALICERT « Activité universitaire de formation et recherche dans les domaines des sciences de gestion et management » et compatible avec le contexte et les orientations stratégiques de l'IAE est en cours de déploiement. Il constitue pour l'ensemble du personnel un facteur de mobilisation et une opportunité pour améliorer réellement et durablement la satisfaction de nos parties prenantes et de nos performances internes. Cet engagement dans une démarche d'amélioration continue est par ailleurs conforme à la charte qualité développée par l'Université Jean Monnet en 2018.

Les résultats de nos actions devront se mesurer en termes de satisfaction des étudiant-e-s et des personnels, en termes de collaborations renforcées avec nos partenaires, mais aussi en termes d'attractivité de l'IAE.

Nous comptons donc sur l'adhésion et l'implication de tout.e-s pour atteindre ensemble ces objectifs et garantir le succès de notre démarche d'amélioration continue, bénéfique pour l'ensemble des parties prenantes.

Cécile ROMEYER  
Directrice IAE